

Communiqué de presse - Bordeaux, le 8 septembre 2015

## La CNIL recommande AT Internet pour sa conformité avec la réglementation sur les "cookies"

AT Internet, acteur majeur dans le domaine du Digital Analytics depuis 1996, annonce que la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) indique sur [son site](#) que sa solution de digital analytics peut être **exemptée de consentement**. Ainsi les utilisateurs d'AT Internet pourront se passer de recueillir l'approbation des internautes pour ce qui concernent le dépôt et l'exploitation des cookies de mesure d'audience.

### Quels critères entrent en jeu ?

Pour assurer la confidentialité des données et le respect de la vie privée des internautes, les éditeurs de solution digital analytics doivent respecter certains critères d'exemption parmi lesquels :

- Délivrer une information claire et complète ;
- Proposer un mécanisme d'opposition accessible sur tous les terminaux ;
- Ne pas recouper les données collectées avec d'autres systèmes de traitement ;
- Exploiter les cookies uniquement à des fins de production statistiques ;
- Ne pas permettre le suivi de navigation des internautes sur d'autres sites ;
- Ne pas conserver les cookies de mesure d'audience au-delà de 13 mois.

### Comment bénéficier de l'exemption ?

Sur le site internet de la CNIL, AT Internet met à disposition [un guide de mise en conformité](#) à destination des éditeurs de site. En paramétrant la solution AT Internet® en mode exemption, les clients s'exempteront du recueil du consentement de l'internaute tout en ayant la garantie de respecter la confidentialité des données des internautes en accord avec la législation française.

Mathieu Llorens, directeur général d'AT Internet déclare :

*"Nous sommes très fiers de figurer parmi les 2 seuls éditeurs pouvant bénéficier de l'exemption de la CNIL. Cela va dans le sens de notre démarche qualité et illustre une conviction profonde : les entreprises doivent s'engager clairement dans une démarche de transparence et de respect de la vie privée car la confiance de leur client est essentielle à la performance de leur activité."*

Retrouvez plus d'informations sur le site de la CNIL : [fiche pratique et délibération 2013-378 du 5 décembre 2013](#).

Téléchargez ici le [guide de mise en conformité](#).

Pour nous contacter directement : [atcontact@atinternet.com](mailto:atcontact@atinternet.com)

## A propos d'AT Internet

AT Internet, acteur mondial dans le domaine de la *Digital Intelligence* depuis 1996, aide les entreprises à mesurer leur audience et optimiser leur performance digitale sur tous les canaux. Le cœur de métier d'AT Internet s'étend de la collecte des données brutes, au traitement en temps réel de l'information, jusqu'à sa restitution pour l'analyse et le partage des *insights*. Les applications de l'**Analytics Suite** apportent une information contextualisée, fiable et *actionnable*. L'offre d'AT Internet est évolutive et totalement modulable selon les industries : E-commerce, Médias, Finance / Banque, Institutions. Utilisable par tous les collaborateurs de l'entreprise, elle répond aussi bien aux enjeux d'utilisateurs néophytes qu'aux experts du *digital analytics* ou du *data mining*. La puissance de l'**Analytics Suite** d'AT Internet et la qualité de son offre d'accompagnement (Consulting, Formation et Support) sont mondialement reconnus. AT Internet compte plus de 3800 clients à travers le monde dans tous les secteurs d'activité. Avec plus de 200 collaborateurs, elle est présente dans 32 pays via ses clients, filiales et partenaires.

En savoir plus : [www.atinternet.com](http://www.atinternet.com)

## CONTACT PRESSE AT INTERNET :

---

Fabienne Joffre - [fabienne.joffre@atinternet.com](mailto:fabienne.joffre@atinternet.com) - +33(0)1.56.54.14.30